

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)**  
**Rapport de mise à jour trimestriel (avril au juin 2011)**

<b>Période couvert (Trimestre)</b>	Deuxième trimestre		
<b>Numéro du projet et le titre du projet</b>	PBF/CAF/A-5 Renforcement de l'offre de services judiciaires et facilitation de l'accès à une justice de qualité		
<b>Agence bénéficiaire:</b>	PNUD (PRED)		
<b>Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)</b>	Ministère de la Justice		
<b>Date d'approbation par le Comité de Pilotage:</b>	10 août 2010		
<b>Budget total alloué</b>	2 200 000 USD		
<b>Fonds engagés du budget total alloué<sup>1</sup></b>	503 181,89 USD	<b>% de fonds engagés / budget total alloué:</b>	22,88%
<b>Fonds dépensés<sup>2</sup> du budget total alloué:</b>	192 219,16 USD	<b>% de fonds dépensés / budget total alloué:</b>	8,74%
<b>Date de clôture prévue:</b>	30 août 2011	<b>Retard éventuel (mois):</b>	06 mois
<b>Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets</b>	<b>Domaine de priorité d'investissement : Résultat stratégique (Cadre stratégique du FCP) :</b>  Consolidation de la paix par le renforcement de l'offre des services judiciaires et facilitation de l'accès à une justice de qualité en faveur des citoyens.		

<sup>1</sup> Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et réglementations financières des agences

<sup>2</sup> Paiement (services, travaux) sur les engagements.

<p><b>Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3500 exemplaires de code pénal et de procédure pénale</li> <li>- Nb bénéficiaires/ Destinataires : services judiciaires, police judiciaire (police et gendarmerie), faculté de droit, ENAM, Leaders communautaires.</li> <li>- Nb sensibilisations : 15 séminaires et ateliers de formation réalisés</li> </ul>	<p><b>Résultat attendu 1 :</b> Les conditions de la chaîne pénale (garde à vue, détention préventive et détention) sont améliorées et les prévenus sont jugés dans des délais raisonnables.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b> Edition et distribution des 3500 nouveaux codes pénal et de procédure pénale, formation et sensibilisation de 600 acteurs judiciaires, 17 organisations de la société et 500 leaders communautaires sur les nouveaux instruments juridiques, révision, validation et impression de formulaires judiciaires, de police judiciaire et pénitentiaire (fiches de garde à vue, fiches de dépôt de plaintes, divers modèles de mandats de justice et de police judiciaire); Remise des équipements, fournitures et mobiliers aux partenaires</p>	<p><b>Contrainte(s) :</b> Collecte des données, tenues des registres, suivi aléatoire et non respect des délais de la garde à vue, de la détention provisoire et de l'exécution des peines, mauvaises conditions de détention et de la garde à vue (alimentation, santé, hygiène)</p> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b> Formations et sensibilisations des partenaires, Appui technique et méthodologique, monitoring, suivi et contrôle et inspections.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb d'audiences foraines : 12 audiences foraines organisées</li> <li>- Nb justiciables : 650 cas traités dont 45% de dossiers de pratique de charlatanisme et de sorcellerie impliquant les femmes et les personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes démunies)</li> </ul>	<p><b>Résultat attendu 2 :</b> Le rapprochement de la justice des justiciables est effectif grâce à la tenue des audiences foraines.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b> Achat et remise de 03 véhicules et 03 motos aux tribunaux de grande instance de Paoua, Bocaranga et Batangafo et d'un véhicule au Ministère de la justice ; Appui à l'organisation de 12 audiences foraines dans les préfectures de l'ouham (03), l'ouham-pendé (06), dans la Kémo (02) et dans la Nana- Gribizi (01)</p>	<p><b>Contrainte (s) :</b> Nombreux renvois des affaires à juger et mise en délibéré des affaires à juger ; Longues périodes de détentions provisoires Absence de collecte de données, résultats d'audience et rôle non disponibles. Absence de budget de fonctionnement en vue d'achat de carburant, lubrifiant, consommables, pièces de rechanges et entretien des véhicules, motos et équipements. Défaut d'entretien et mauvaise utilisation des véhicules et équipements.</p> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b> Elaboration d'un programme trimestriel budgétisé d'audiences, foraines et mise en place de crédit pour les audiences foraines; Production du rôle des affaires à juger avant l'audience et des résultats de l'audience après les audiences Mise en place d'un budget et crédit de fonctionnement pour l'achat de carburant, lubrifiant, consommables, pièces de rechanges et entretien de véhicules, motos, et équipements. Entretien et gestion rigoureuse des véhicules, motos et équipements par la mise en place de fiches et cahiers d'entretien.</p>

<p>- Nb personnel formé : 130 - Nb d'ateliers/séminaires : 06 ateliers et 26 séminaires</p>	<p><b>Résultat attendu 3 :</b> Le personnel judiciaire et pénitentiaire formé et disposant de compétences appropriées améliore la qualité des décisions et actes judiciaires.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b> Edition et distribution de 3500 nouveaux codes pénal et de procédure pénale Organisation de 06 ateliers et 26 séminaires de formation sur les nouvelles dispositions des codes pénal et de procédure pénale à l'intention de 130 personnel judiciaire, 350'officiers de police judiciaire et de 35 personnel pénitentiaire de Bangui et des UEP (Unité d'exécution du projet) dans les préfectures de l'ouham, l' ouham-pendé, la Kémo et la Nana- Gribizi</p>	<p><b>Contrainte (s) :</b> Défaut de vulgarisation des nouveaux instruments juridiques ; Inexistence de plan de formation continue ;</p> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b> Appui à la mise en place d'une campagne de vulgarisation et de distribution de nouveaux instruments juridiques ; Appui à la mise en place d'un plan de formation continue</p>
<p>- Nb mineurs : 76 mineurs - Nb de femmes : 185 femmes - Nb d'ateliers/séminaires : 18 ateliers /séminaires</p>	<p><b>Résultat attendu 4 :</b> Les mineurs, les femmes et les personnes démunies reçoivent une assistance judiciaire et leurs droits sont protégés.</p> <p><b>Réalisations accomplies :</b> Mise en œuvre du processus de construction du centre d'accueil des mineurs en conflit avec la loi à Boali ; Recrutement de 05 ONG et de 16 personnels en charge de la gestion des maisons du Droit ; Une permanence d'avocats en vue de l'assistance judiciaire aux personnes vulnérables est mise en place; Les tarifs des frais de justice sont publiés ; 850 leaders communautaires, 165 personnel judiciaires et pénitentiaire, et 350 OPJ sont formés sur les droits humains et la protection des personnes vulnérables, des femmes et des enfants à bangui et dans les UEP</p>	<p><b>Contrainte (s) :</b> Défaut de législation et de mécanisme légal sur l'assistance judiciaire ; Tarifs judiciaires et couts des actes judiciaires élevés ; Difficultés d'accès à la justice en zone rurale et certains quartiers de la capitale ; Absence d'infrastructures d'accueil et de rééducation des mineurs et personnel qualifié indisponible ; Non déploiement d'avocats en province ; Capacités limitées et manque de formation et de ressources des ONG</p> <p><b>Solution(s) Proposée(s) :</b> Mise en œuvre des maisons du droit ; Appui à l'élaboration de la loi sur l'assistance judiciaire ; Formation de para juristes à Bangui et dans les UEP Appui aux ONG et à la société civile ; Appui au barreau et mise en place d'une permanence d'avocats.</p>

**Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux**

**indicateurs des résultats stratégiques :**

Démarrage des travaux de construction et de réhabilitation de 03 tribunaux et 03 maisons d'arrêt à Paoua, Batangafo et Bocaranga depuis juillet 2011 ;

680 officiers de police judiciaire, personnel judiciaire et pénitentiaire, leaders communautaires et membre de la société civile formés tant à Bangui que dans les UEP dont 25% de femmes.

12 audiences foraines organisées dans les UEP ayant permis de juger 650 personnes dont 45% de femmes poursuivies pour pratique de charlatanisme et de sorcellerie ;

3500 exemplaires de code pénal et de code de procédure pénal édités et distribués ;

En dépit du démarrage timide du projet, la progression semble normale dans la mesure où toutes les infrastructures à l'exception du centre des mineurs sont effectivement en exécution et le processus d'achat et de commandes est en cours ainsi que les formations programmées sont actuellement en cours d'exécution.

Le projet pourra atteindre les résultats même si un léger retard est à craindre.